



Novembre 2023

FICHE MÉTHODE N°5

DES MODES DE FINANCEMENT MULTI-ACTEURS...

...pour aller plus loin
dans l'implication de
la société civile sur les
territoires.

“ Faire émerger de nouvelles initiatives sur les territoires ”

Répondre aux défis des transitions suppose de mobiliser le plus grand nombre d'acteurs possible sur les territoires, des habitants aux entreprises en passant par les associations.

Mais comment s'y prendre pour identifier des citoyens motivés ?

Comment trouver davantage de ressources pour soutenir les initiatives innovantes ?

Comment permettre aux entreprises de s'impliquer concrètement pour leur territoire ?

Et comment articuler toutes ces envies avec les politiques publiques ?

“ Vers de nouveaux outils financiers et d'animation territoriale ”

Budgets participatifs, fonds de dotation territoriaux, subvention... : de nombreux outils existent pour soutenir des acteurs tiers dans leurs actions territoriales.

Mais dans quelle mesure changent-ils les manières de coopérer ? Permettent-ils un partage effectif de la prise d'initiative et de décision ?

“ À quoi sert cet outil du point de vue des transitions ? ”



AMBITIONS STRATÉGIQUES

Changer les pratiques vers plus de sobriété, de résilience et de solidarité

★★ Développer le faire ensemble

★★ Lancer des dynamiques larges et inclusives sur le territoire



ACTIONS STRUCTURANTES

★★ Soutenir les initiatives du territoire

★ Animer des dispositifs d'apprentissage collectif

Animer des dispositifs de mobilisation des élus

Favoriser la transversalité au sein des collectivités

Développer des actions culturelles de mise en récits du territoire

★ Favoriser la création d'espaces tiers et de tiers lieux

★★ Mettre au point des ingénieries financières

★★ Mettre en place une gouvernance partagée

→ QUELLE VALEUR AJOUTÉE POUR LES TRANSITIONS ?

Un **outil de financement multi-acteurs** n'est pas en soi un outil au service des transitions, mais plutôt un moyen d'impliquer d'autres parties prenantes (habitants, associations, entreprises) dans le choix, le financement, la fabrication et la mise en œuvre de nouvelles initiatives pour le territoire. En fonction des objectifs qu'on lui fixe, ce fonds peut effectivement être un **outil pertinent pour accélérer les transitions**, car il permet de :

• Renforcer la capacité d'initiative des acteurs de la société civile et des citoyens

Dire qu'il faut impliquer davantage les citoyens et la société civile pour réussir les transitions relève parfois du lieu commun... Pour autant, proposer et animer des cadres de mobilisation et de co-construction de l'action publique pertinents ne s'improvise pas, et y affecter des moyens suffisants n'est pas toujours aisé.

“ Renforcer le pouvoir d'agir des citoyens et de la société civile passe aussi par le renforcement de leur autonomie financière. ”

• Mobiliser de nouvelles ressources financières pour faire avancer la transition

Réussir les transitions suppose de mobiliser des montants conséquents (et une ingénierie associée) ! Cela paraît évident quand on pense par exemple à l'enjeu de la rénovation thermique des bâtiments, mais il s'agit aussi de financer de l'animation territoriale, de l'accompagnement au changement des habitudes...

“ Les besoins sont immenses, mais comment faire dans un contexte budgétaire contraint ? ”

Localement, des ressources existent, chez les particuliers, les entreprises... Et un fonds de dotation territorial offre un cadre juridique et incitatif pour les mobiliser^① et organiser leur réinvestissement au profit du territoire.

① Les fonds de dotation territoriaux permettent aux contributeurs de bénéficier de déductions fiscales.

• Favoriser des innovations par le faire ensemble

Un outil de financement multi-acteurs permet de fédérer des acteurs autour d'un sujet clé identifié sur un territoire, d'organiser des moyens humains et financiers, et favorise ainsi la création de réponses innovantes et collectives à cet enjeu (préservation d'une ressource, public ou thématique cible...). Au-delà du financement, c'est bien l'enjeu de la gouvernance partagée que ces outils viennent questionner.

“ Se mettre d'accord collectivement sur ce que l'on veut soutenir pour un territoire est en effet un véritable exercice démocratique. ”

→ LES PRINCIPES D'ACTION À MOBILISER

1 GOUVERNANCE PARTAGÉE

Ces outils visent précisément à permettre aux citoyens et organisations de la société civile d'être force de proposition et acteurs de nouvelles initiatives territoriales.

2 COOPÉRATION

Ils créent un nouvel espace de co-construction de l'action territoriale entre acteurs publics, privés, et citoyens.

3 EXPÉRIMENTATION

Les initiatives soutenues inventent de nouvelles réponses aux enjeux de transition, mais il s'agit aussi d'une expérimentation collective de nouvelles formes de faire ensemble.

4 APPRENTISSAGE COLLECTIF

Différents types d'acteurs se rencontrent, échangent et se nourrissent de leurs modes d'action respectifs, dans une logique de partage autour d'une visée commune.

➔ À CHAQUE TERRITOIRE SON OUTIL FINANCIER

Comment un outil de financement peut-il être mis au service de dynamique(s) collective(s) de transitions sur le territoire ? Chaque fonds est spécifique car il est construit en réponse à des enjeux locaux. Mais qu'ils soient initiés par des collectivités ou des acteurs privés, tous ont en commun de favoriser la prise d'initiative d'acteurs de la société civile dans les dynamiques territoriales.



Un fonds de dotation pour une plus grande capacité d'initiative des associations

Engager des initiatives indépendamment de la collectivité, renforcer ses fonds propres pour être en capacité d'aller chercher des financements structurants (fonds européens par exemple), financer le temps de démarrage d'un nouveau projet... Les besoins des associations sont importants. Dans le Pays de Redon, ce sont les acteurs associatifs qui sont à l'initiative du fonds de dotation (cf. Zoom page 5).

Au final, le fonds peut contribuer à **rééquilibrer les relations acteurs publics - associations via une plus grande autonomie financière de ces dernières.**



Une association de financement multi-acteurs pour préserver un bien commun territorial

Au Pays de Pouzauges, le paysage bocager fait partie intégrante de l'identité locale, mais l'entretien des haies constitue une charge de travail supplémentaire pour les agriculteurs, pour laquelle ils ne sont pas rémunérés. Malgré un fort enjeu de préservation, les marges de manœuvre pour apporter un soutien public direct aux agriculteurs sont contraintes en raison de la réglementation des aides PAC.

L'association **Bocages d'Avenir** a donc été créée. Aujourd'hui **reconnue d'utilité publique**, elle permet de collecter des fonds privés auprès d'habitants et d'entreprises du territoire et ouvre ainsi la possibilité de défiscaliser les dons. Elle réunit agriculteurs, donateurs, professionnels du bois et collectivités, et cet outil financier est pleinement articulé à une politique publique plus globale autour de la filière bois (soutien technique aux agriculteurs, développement de la filière bois...).



Un fonds de dotation pour diversifier les sources de finan- cement aux initiatives locales

Mobiliser les entreprises dans le financement d'initiatives locales, oui mais comment ? La Communauté de communes d'Erdre & Gesvres s'associe à la Fondation Territoriale 44 pour lever davantage de fonds et de compétences au profit de porteurs de projets locaux de lutte contre les inégalités sociales. Si le dispositif est actuellement en phase expérimentale, l'enjeu est bien de bénéficier de l'appui de la Fondation pour mobiliser, demain, les entreprises du territoire dans le financement de ces initiatives, mais aussi plus largement de **créer des liens** entre associations, entreprises, et un réseau d'acteurs plus large du champ social.



Et les budgets participatifs ?

De nombreux citoyens souhaitent s'engager mais ne sont pas organisés collectivement et/ou leurs initiatives ne sont pas identifiées par la collectivité. En ce sens, **les budgets participatifs ont démontré leur intérêt pour susciter des micro-initiatives habitantes sur les territoires.**

Mais il y a des limites : ils touchent souvent des publics convaincus, les budgets sont trop limités, les initiatives restent à la marge des politiques publiques plus structurantes...

Pourrait-on inventer de nouveaux modèles de budgets participatifs, davantage intégrés aux démarches plus globales de soutien aux initiatives ? (cf. fiche méthode n°2)



Et ailleurs ?

À Loos-en-Gohelle, le « **fifty-fifty** » repose sur trois principes : **une idée, un appui de la commune, une convention.**

Ce dispositif permet l'implication habitante dans un cadre partenarial avec la collectivité.

Outre-Manche, à Totnes, berceau du mouvement des Villes en transition, le « **forum des entrepreneurs locaux** » réunit chaque année des porteurs de projets, des investisseurs, des habitants... Cet événement phare de la vie locale permet de valoriser quelques initiatives et de les mettre en lien avec de potentiels soutiens locaux (bénévoles, matériel ou financier).

→ LES PRÉREQUIS

• Un outil au service d'une démarche plus large de soutien aux initiatives

On ne part jamais de rien, et **la réflexion sur un outil de financement doit s'inscrire dans le prolongement de démarches plus globales de soutien aux initiatives** (cf fiche méthode n°2) : politique associative, budgets participatifs, démarches d'implication citoyenne...

• Un outil à concevoir à partir d'un besoin identifié

Créer un fonds pose des questions très concrètes : quels montants mobiliser ? Comment repérer des initiatives ? Quels acteurs viser ? Quel type d'initiative soutenir, et qui prend la décision ? Pour quel statut juridique opter ?

Pour y répondre, il faut au préalable **bien identifier son besoin : s'agit-il d'accompagner un tissu associatif dynamique en manque de ressource ? Ou au contraire susciter une première dynamique d'engagement citoyen ? De soutenir une cause précise ou au contraire de se laisser surprendre en ouvrant largement les possibles ?**

→ LES POINTS DE VIGILANCE

• Des outils pour sortir de l'entre soi ?

Les outils financiers innovants ne permettent pas, en soi, d'aller toucher de nouveaux publics et de sortir de « l'entre-soi de la transition ». Comme pour toute initiative de transition, **il s'agit d'être imaginatif et d'en faire un objectif à part entière !** On peut cibler des acteurs-relais dans d'autres sphères que celles de la transition (acteurs sportifs, sociaux, culturels...), ou encore travailler sur des thématiques ouvertes en posant des critères environnementaux transversaux... Pour susciter et accompagner des initiatives habitantes sur son territoire, la Communauté de communes du Val de Sarthe va ainsi créer un fonds de soutien sur un champ thématique large, en concordance avec les axes de son Projet de territoire.

• Un outil en faveur d'une réelle gouvernance partagée ?

Derrière ces outils, c'est bien **l'enjeu du partage du pouvoir d'agir sur le territoire** qui est posé. Il s'agit d'inventer de nouveaux formats de gouvernance partagée, pour aller vers plus de liberté d'agir pour les acteurs de la société civile, dans le cadre d'un dialogue de qualité.

À noter : les fonds de dotation territoriaux ne sont pas légalement autorisés à recevoir de financements publics ! Les collectivités peuvent néanmoins participer à leur gouvernance, et même en être à l'initiative^④.

• Mobiliser des moyens adaptés aux ambitions de la démarche

Le niveau de financement à allouer dépend directement de la nature des initiatives que l'on souhaite soutenir.

Pour un soutien aux micro-initiatives, les montants peuvent rester modestes mais il faut mobiliser des moyens humains importants pour animer la démarche.

La question est plus complexe si l'enjeu est de soutenir des initiatives structurantes pour le territoire. Dans ce cas, un fonds de dotation peut venir contribuer à un budget plus global alimenté par différents cofinanceurs publics et privés, et permettre d'atteindre des montants beaucoup plus significatifs au service de projets plus impactants pour les transitions.

• Quel équilibre économique pour un fonds efficace ?

Gérer un fonds demande du temps, et donc, des ressources... qui ne doivent pas consommer l'essentiel des ressources du fonds !

Se pencher, dans le détail, sur différents modèles économiques de fonds de dotation territoriaux est une étape importante avant de se lancer.

^④ Pour aller plus loin, voir l'étude « Fondations territoriales - État des lieux et questionnements », Décembre 2021, réalisée dans le cadre du programme Fondations & Territoires, accessible ici : https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/dipfic-etude_fondations-territoriale-bad-2.pdf



Le fonds Virtuose a vu le jour en 2018 dans le Pays de Redon, à l'initiative de plusieurs acteurs associatifs issus du monde de la culture, du sport, et de l'économie (principalement de l'ESS). Dans ce territoire qui connaît un fort dynamisme associatif, ce tissu est en capacité de travailler ensemble, d'être force de proposition, et donc d'impulser des initiatives collectives interassociatives.

D'une manière générale, il s'agissait pour ces acteurs d'**accroître leur degré d'autonomie vis-à-vis de la puissance publique en se dotant de davantage de ressources propres, pour retrouver plus de capacité d'initiative**, notamment en facilitant le démarrage de nouveaux projets.

Mais le fonds répond aussi à **un enjeu d'adaptation des modèles économiques associatifs à des modalités de financement public qui ont fortement évolué**, et qui demandent aux acteurs davantage de cofinancements ou d'apports en fonds propres pour accéder aux financements publics (européens notamment, mais pas uniquement).

Enfin, **le fonds permet d'encadrer juridiquement, de manière adaptée et incitative, la mobilisation de ressources financières existantes sur le territoire**, issues des dividendes des parcs éoliens d'une part, mais aussi potentiellement d'entreprises et de particuliers.

Comment démarrer ?

Si l'initiative vient du tissu associatif, elle a néanmoins été soutenue par certaines collectivités dans son montage. Le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine a financé le travail de préparation et de communication sur le fonds. Avec l'appui d'un consultant, il a aussi fallu construire une stratégie de communication et de mobilisation adaptée aux différentes cibles : on ne mobilise pas de la même manière une TPE locale qu'une grosse entreprise...

Pour quoi faire ?

L'objectif est bien de soutenir, sous forme de don ou de prêt, des actions de la société civile sur le territoire, qu'elles soient de nature culturelle, sportive ou économique... Avec des critères de transition obligatoires ! À l'aide d'une charte de sélection des projets, qui porte non seulement sur l'objet des initiatives mais aussi sur la qualité de leur gouvernance. À terme, le fonds souhaite mobiliser 200 000 € par an pour être en capacité de soutenir des projets structurants, avec des frais de gestion n'excédant pas 30% du budget total.

Qu'est-ce que ça apporte ?

Plus que des fonds ! Au-delà de l'apport concret en financement, le fonds permet de repérer des initiatives, de travailler collectivement en interassociatif, mais aussi, par cette approche multi-thématique, de diffuser plus largement les enjeux de transition.

Ce qu'en disent les acteurs du territoire

“ Notre principal enjeu aujourd'hui est de se faire (re-)connaître par les entreprises locales et de les faire adhérer au projet dans sa globalité. Contrairement aux porteurs et porteuses de projets, auprès de qui on se sent beaucoup plus attendus. ”

“ La motivation de départ était de soutenir des projets déjà émergents, qui rencontraient des difficultés de financement pour se lancer. ”

Pour continuer à cheminer



“ **Le programme Transition Énergétique et Sociétale (TES) vise à accélérer les démarches de transitions sur les territoires en faisant évoluer les modes de vie vers plus de sobriété, de résilience et de solidarité.** ”

Dans la période 2021-2024, le programme TES accompagne cinq territoires pilotes avec en visée deux à trois nouveaux territoires par département sur les Pays de la Loire.

Trois hypothèses guident ces expérimentations :

- Pour faire évoluer les modes de vie, il nous faut agir de façon systémique...
- ... ce qui n'est possible que grâce à la mise en coopération des acteurs (collectivités, entreprises, associations, citoyens...).
- L'échelle des territoires semble pertinente pour engager ces coopérations et lancer des démarches structurantes.

Les fiches méthodes présentent quelques outils opérationnels pour accompagner les acteurs sur les territoires et atteindre ces objectifs.

Les fiches sont réalisées par les acteurs des territoires qui identifient les sujets à traiter, partagent leurs expériences et proposent des éléments de méthode. Ces outils s'incrustent dans une Stratégie territoriale de transition. Elles évolueront au fur et à mesure de l'avancée des expérimentations.

Vous avez lu la v.1 d'août 2023.

NOS PARTENAIRES

ADEME PdL, AILE, ALISÉE, CEREMA, Chambre régionale d'agriculture, CIVAM, CLCV, CNAM PdL, C.C. d'Erdre & Gesvres, C.C. du Pays de Pouzauges, C.C. du Val de Sarthe, Conseil de développement d'Erdre & Gesvres, Département Loire-Atlantique, DREAL PdL, ELISE, ENEDIS, Energy Cities, EPV, GRTGaz, IMT Atlantique, Institut CDC pour la Recherche, Mairie de l'île d'Yeu, Nantes Métropole, Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine, Pays de RETZ, RÉCIT, Redon Agglomération, Région des Pays de la Loire, SIEM, SEM EnR44, SyDEV, TRAME.

Contact

Collège TES

C/IMT Atlantique
4, rue Alfred Kastler - CS 20722
44307 Nantes Cedex 3

contact@college-tes.fr

